

L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 24, no. 3 | Été 2012

DOSSIER SPÉCIAL :

La crise sociale vue du quartier



Ça se passe à côté de chez vous

Retour sur la grève étudiante, le mouvement des casseroles et les arrestations de masse dans le quartier. Dossier complet à l'intérieur.

Page 7 à 10

Elles sont de
retour..

Rendez-vous tous les
dimanches à 20h sur le parvis
de l'Église Saint-Jean-Baptiste
pour un concert de casseroles!



L'Épicerie J.P. Langlois
Du Québec à la
Manchourie

Page 2

Saint-Jean-Baptiste
en musique



Page 14



800 personnes dans les
rues de Montréal pour
défendre les logements
sociaux

Page 11

L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, l'Infobourg est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Anne-Florence Lepri et Yvon Boisclair.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site Web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau
 Infographie : Vania Wright-Larin
 Mots croisés : Agathe Légaré
 Photographie (sauf indication contraire) et publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454).

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
 Tél. : 418-522-0454
 Téléc. : 418-522-0959
 Site Web: www.compop.net
 Courriel : compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de l'Infobourg. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

Projet Verdir La Tourelle

Par Macarena Silva

Des voisins impliqués, des idées, un désir commun de voir plus de verdure et l'envie de passer à l'action. C'est dans cet esprit qu'est né le projet collectif de verdissement d'une section de la rue La Tourelle. Sur une période de six semaines, à raison de quelques heures les dimanche matins, les participants ont construit des chaudières avec réserve d'eau et des bacs en bois. Le tout, en utilisant que des matériaux recyclés.

Des graminées, des plantes légumières et des fleurs ont pris place dans ces bacs pour embellir l'environnement et pousseront tout l'été pour le plaisir de tous et toutes.

Le samedi 2 juin, jour de la Fête des voisins, les 8 bacs en bois font leur apparition sur le trottoir devant la maison de chaque participant.

Pour célébrer ce beau projet et, surtout, la vie de quartier, un repas communautaire est venu clôturer cette merveilleuse journée.

On vous invite à venir marcher sur La Tourelle (coin Félix-Gabriel-Marchand) et à nous laisser vos



Photo : Macarena Silva

À l'heure où l'agriculture urbaine prend de l'ampleur, les résidents de la rue La Tourelle se sont réappropriés les espaces urbains, pour les rendre plus verts et plus humains.

commentaires et suggestions à notre adresse courriel: verdiratourelle@gmail.com

Des plans et des conseils pour l'aménagement des bacs pourront bientôt être disponibles. Si ça vous intéresse, écrivez nous.

Bon été!

L'Épicerie J.P. Langlois Du Québec à la Manchourie

Par Yvon Boisclair

En novembre 1968, M. Gilles Langlois, âgé de 23 ans et fils d'épicier, se promenait sur la rue Saint-Jean quand il vit un local commercial à louer, au 509, soit le local actuel. Il en parla à son père qui était prêt à l'aider. M. Gilles Langlois signe le bail en décembre 1968. Le 25 décembre, son père, Jean-Paul, meurt. Ainsi il décide de prendre comme raison sociale Épicerie J.P. Langlois Enr.

En 1969, il y avait plusieurs épiceries sur la rue Saint-Jean : un Dominion à l'endroit actuel de l'Inter Marché St-Jean, l'Épicerie Roy au coin de la rue des Zouaves et de la rue Saint-Jean, l'Épicerie Moisan, l'Épicerie California Fruit Store à droite de Contact Musique et une autre où est situé le Bonnet d'âne. Il y avait une boucherie et l'Épicerie Européenne, mais ces commerces visaient une autre clientèle. Comme aujourd'hui, on trouvait des dépanneurs un peu partout dans le quartier.

Or, que faire avec un local de 440 pieds carrés? Comment tirer son épingle du jeu? M. Langlois adopte alors une spécialité : les fruits et légumes. Il se met à acheter au marché du Vieux-Port et directement des producteurs agricoles. Durant la saison estivale, il se fournit auprès de producteurs locaux. Au fil des années, il réalise que sa clientèle désire des produits laitiers : il convertit une section de tablettes au fond du magasin en étagères

réfrigérées pour produits laitiers et il installe un réfrigérateur pour la bière et les boissons gazeuses. Plus tard, le vin fait son apparition.

L'épicerie J.P. Langlois, en plus des fruits et légumes, offre en petites quantités tout ce qu'on retrouve dans une épicerie, la viande et le poisson exceptés.

M. Langlois prend l'habitude de faire mûrir ses fruits et légumes avant la vente. Pour preuve, les bananes sont toujours jaunes.

Le 22 mai 2009, il vend son commerce. Les nouveaux propriétaires viennent de loin : de Chen Yang en Manchourie, une région au nord-est de la Chine. En fait, M. Jin Hongsheng, son épouse Sun Yunxia et leur fils Yuan Pingjin arrivent à Québec en l'an 2000. Le père avait décroché un emploi d'ingénieur en agriculture marine. En 2005, Mme Sun Yunxia acheta un dépanneur dans Limoilou. En 2007, son mari voulant changer d'emploi vient travailler avec son épouse dans le dépanneur. Ils vendent le dépanneur pour acheter l'Épicerie J.P. Langlois.

Ces nouveaux propriétaires ont compris le succès de l'épicerie qu'ils venaient d'acheter. Non seulement ils ont gardé la même raison sociale, mais, surtout, la même spécialité : les fruits



Photo : Nicolas Lefebvre Legault

En mai 2009, M. Jin Hongsheng (photo) a pris le relais de M. Gilles Langlois avec son épouse Sun Yunxia et leur fils Yuan Pingjin.

et légumes. Ils apportent un changement dans la section des sauces : ils ont davantage de sauces asiatiques.

L'Épicerie J.P. Langlois a 43 ans et on peut espérer qu'entre les mains de cette famille d'immigrants elle servira encore longtemps ses clients.



Jean-Philippe Leblanc-Latouche

"Une approche multidisciplinaire adaptée à la globalité de l'être humain"

- Praticien en ostéopathie
- Posturologie
- Somatothérapeute
- Orthothérapeute
- Massothérapeute

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
 444, boul. René-Lévesque Ouest
 Bureau 250
418.440.6426

Reçu pour assurances **20\$ de rabais lors de votre première visite**

Le Comité populaire remercie Mme Deschênes pour sa participation au BBQ de fin d'année



Sandra Deschênes
 Directrice

☎ (418) 524-9890
 ☎ (418) 524-3105

255, chemin Sainte-Foy
 Québec, Qc. G1R 1T5

courriel: sandra@igadeschenes.com

Le droit de manifester sérieusement compromis à Québec



Une centaine de personnes ont bruyamment fait connaître leur désaccord lors de l'adoption de la nouvelle réglementation municipale.

Par Mathieu Houle-Courcelles

Le 19 juin dernier, les membres du Conseil municipal se sont prononcés sur une série de modifications au « Règlement sur la paix et le bon ordre relativement aux manifestations, assemblées, défilés et attroupements ».

Depuis lors, toute manifestation est considérée comme illégale si les organisateurs et organisatrices ne remettent pas d'avis préalable à la Direction du service de police. Ces dispositions s'appliquent également à d'autres types de rassemblements, comme des lignes de piquetage. De plus, la Ville impose un couvre-feu en interdisant toute manifestation après 23 h. Il s'agit d'atteintes

graves au droit de manifester, pavant la voie à l'arbitraire policier et à la criminalisation de la dissidence politique.

Les groupes populaires de Québec organisent chaque année des actions et des manifestations spontanées, notamment en période électorale lors du passage de candidats-vedettes dans notre région. Désormais, il nous sera impossible de faire entendre la voix des sans-voix sans se plier aux exigences des forces de l'ordre. C'est une atteinte grave à la liberté d'expression qui s'ajoute à la loi 78, adoptée ce printemps par le gouvernement provincial. Mais contrairement aux dispositions de la loi 78, la nouvelle

Il est où le problème ?

(NLL) Quelques questionnements soulevés à la lecture du « Règlement R.V.Q. 1959 »

Les délais

Que ce soit pour les manifestations ou encore les installations et rassemblements dans les parcs et sur la voie publique, aucun délai n'est mentionné dans le nouveau règlement pour obtenir les autorisations.

Dans le cas des manifestations, les délais sont parfois très courts. On peut légitimement se demander s'il est raisonnable de croire que « la direction du SPVQ » recevra les demandes après 16h ou les fins de semaine.

En ce qui concerne les « activités communautaires », le délai pour obtenir l'aide matérielle de la Ville est de trois mois dans notre arrondissement. Faudra-t-il avertir trois mois à l'avance pour une activité communautaire dans un parc (ex. : un BBQ) ?

Porte ouverte au profilage social

Certains articles sont une porte ouverte au profilage social et l'on peut se demander si ce sont les protestataires ou les exclus qui sont visés.

Par exemple, lorsque le règlement déclare : « il est interdit de gêner la circulation des citoyens sur un trottoir, une place publique ou un passage piétonnier ou de les priver de l'utilisation normale d'une partie du domaine public », on peut se demander qui écoperait le plus : les protestataires ou les populations exclues, marginales et marginalisées, qui occupent en permanence l'espace public dans le Nouvo St-Roch ?

Malheureusement, l'expérience de la vie quotidienne au centre-ville nous empêche de nous fier au « bon jugement » des policiers.

réglementation municipale sera permanente. Elle aura des répercussions sur toutes les manifestations nationales organisées dans la Capitale.

Premier mai 2012

Près de 1000 personnes ont manifesté le 1^{er} mai dernier dans le cadre de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. La Coalition de Québec et Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, qui organisait la manifestation, lutte contre les politiques d'austérité du gouvernement libéral, comme la hausse des frais de scolarité, la contribution santé et les hausses des tarifs d'hydroélectricité. « La Coalition s'est mobilisée en continuité avec le vaste mouvement de contestation populaire qui dénonce, depuis plusieurs mois, la logique de l'utilisateur-payeur imposée par le gouvernement Charest dans le domaine de l'éducation, ainsi que dans le système de santé et de services sociaux », rapporte Anne-Valérie Lemieux Breton, une des porte-parole de la Coalition.

La Coalition a profité de la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs pour réclamer, pour toutes et tous, des conditions de vie décentes, qui passent par un revenu permettant de sortir de la pauvreté, des emplois de qualité et une retraite dans la dignité. La Coalition réaffirme son rejet de la tarification et de la privatisation et revendique des services publics universels, gratuits et de qualité. La Coalition manifestait aussi pour revendiquer le droit d'association, particulièrement mis à mal durant la grève étudiante. Elle dénonce les multiples abus de pouvoir, les arrestations arbitraires, ainsi que l'intimidation perpétrée par la police dans les dernières semaines.



Baisse du taux d'inoccupation et augmentation des loyers à Québec

Le BAIL inquiet pour les ménages à faible revenu

Communiqué - Après deux années de légère détente, le marché de l'habitation s'est resserré à nouveau dans la région de Québec. Pour le Bureau d'animation et information logement (BAIL), la pénurie de logements, jumelée à une augmentation importante du coût des loyers, laisse craindre le pire pour les ménages locataires, tout particulièrement ceux à faible revenu.

Taux d'inoccupation en baisse

Après avoir atteint 1,6 % à l'automne 2011, un sommet depuis le début de la crise du logement en 2000, le taux d'inoccupation est redescendu ce printemps à 0,7 % dans la RMR de Québec, selon le Rapport sur le marché locatif réalisé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), dont les résultats ont été rendus publics récemment.

À Québec, aucune catégorie de logement n'est épargnée par la sévère pénurie. Les taux d'inoccupation sont très bas, tant pour les petits logements (0,9 % pour les studios et 1 % pour les logements avec une chambre à coucher) que pour les plus grands (0,6 % pour les logements de deux chambres à coucher et 0,7 % pour ceux de trois chambres et plus). Les personnes seules et les familles sont ainsi autant à risque d'éprouver des difficultés. Il est à noter que le taux d'inoccupation a connu sa diminution la plus marquée dans les studios, passant de 3 % au printemps 2011 à 0,9 % en 2012.

Loyers toujours trop chers

De plus, les données de la SCHL confirment qu'il en coûte trop cher pour se loger à Québec. Le prix d'un logement de deux chambres à coucher est passé de 711 \$ à 725 \$ entre 2011 et 2012, plaçant Québec en deuxième position pour le coût élevé des loyers, derrière Gatineau.

Cette hausse de 2 %, bien supérieure aux estimations annuelles de la Régie du logement, démontre, une fois de plus, que les propriétaires immobiliers ont tendance à augmenter abusivement les loyers. Cette tendance, constatée depuis plusieurs années par le BAIL dans son travail d'intervention auprès des locataires, incite le groupe à revendiquer un contrôle universel et obligatoire du coût des loyers. Outre la rareté, le prix des loyers reste la principale entrave à l'accès au logement.

Des mesures d'urgence pour les ménages à risque de se retrouver à la rue

Devant ces constats inquiétants, le BAIL tient à informer les locataires de Québec à la recherche d'un logement que des mesures d'urgence sont mises en place pour les aider en cas de besoin. Il faut contacter l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) au 418-780-5211. D'un même souffle, le BAIL invite la Ville de Québec et l'OMHQ à publiciser davantage ce service afin de s'assurer que tous les ménages dans le besoin soient informés adéquatement de son existence.



La rue partagée prend forme

Les travaux pour paver et verdir les deux premiers tronçons de la rue Sainte-Claire partagée ont eu lieu au début juin. L'aménagement du reste de la rue se poursuivra cet été.

Qu'est-ce qu'une maison des jeunes?

Par Yvon Boisclair

Depuis 1977, au 655, rue Saint-Gabriel, nous avons dans le quartier une maison des jeunes, la Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste (MDJ). Elle accueille des adolescents de 12 à 17 ans inclusivement provenant principalement des quartiers Saint-Jean-Baptiste, Montcalm et Saint-Roch.

La MDJ offre plusieurs types d'activités. Sur place, on y trouve des ordinateurs, des consoles de jeux, une table de ping-pong, un jeu de baby-foot et une table de billard. De plus, il y a des activités de groupe : souper chaque jeudi préparé par les jeunes, séances de cinéma à la MDJ, sorties (Domaine Maizerets, Expo Québec, Cirque du Soleil, La Ronde, etc.) Cet été, il y aura un voyage organisé.

En plus de ces loisirs, les jeunes reçoivent de l'information sur des sujets qui les intéressent et échangent entre eux. Par exemple,


dernièrement, ils ont parlé de la crise étudiante et ils ont échangé sur des sujets comme la sexualité, les drogues, etc. Un jeune qui a un problème peut parler avec un intervenant. Si celui-ci se rend compte que le jeune a besoin d'une aide plus poussée, il le réfère à une autre ressource, comme le CLSC ou un autre organisme communautaire.

Par différentes activités, la MDJ est en relation avec l'école primaire du quartier et avec l'école secondaire Joseph-François-Perrault. La MDJ est financée par l'agence régionale du ministère de la Santé et des Services sociaux. La Ville de Québec loue la bâtisse. Les jeunes participent au financement par des activités d'autofinancement : marché aux puces de la rue Cartier, vente de hot-dog au IGA Deschênes, collecte de contenants consignés, fabrication de bijoux.

Un conseil d'administration issu de la communauté gère le tout. Il y a deux employés à temps plein et trois à temps partiel. L'ensemble des jeunes forme l'assemblée des jeunes. Celle-ci élit un comité qui va décider de l'affectation des fonds pour les activités en respectant les cadres fixés par le conseil d'administration.

Dans la dernière année, la MDJ a reçu 150 jeunes. Dans une soirée, ils peuvent être une dizaine. Ce milieu de vie apprend aux adolescents la vie de groupe et la démocratie, les aide à développer leur autonomie et les encourage à défendre et promouvoir les droits des jeunes.

L'adolescent est à un âge où il cherche et construit son identité. Il y a la famille, l'école, mais pour lui les amis sont très importants. La Maison des jeunes lui offre l'occasion de rencontrer d'autres jeunes et de vivre des expériences de groupe qui vont l'aider à s'épanouir.



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca



LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com



Vestiaire du Faubourg
Vestiaire du faubourg
780, rue Ste-Claire
un lieu d'échange solidaire

Femmes, on vous aime!

Par Olivier Poulin

L'équipe des célébrations de la fierté gaie 2012 à Québec est déterminée à offrir, du 30 août au 2 septembre, une Fête Arc-en-ciel dont les festivaliers se souviendront longtemps. En plus de Madonna, qui sera en spectacle sur les Plaines d'Abraham le samedi 1^{er} septembre à l'invitation de Québecomm, la fin de semaine de la fête du Travail dans la capitale sera animée par les nombreuses festivités de la fierté gaie, parmi lesquelles figurent plusieurs nouveautés.

Hommage aux femmes

La Fête Arc-en-ciel 2012 cherchera à faire connaître davantage les réalités lesbiennes, bisexuelles et trans, qui sont souvent invisibles, même au sein de la communauté GLBT. Les activités seront également une occasion de célébrer les femmes importantes pour la communauté GLBT : les militantes, les

lesbiennes célèbres, les drag queens et les divas, dont Madonna! Des discussions préliminaires permettent d'ailleurs de croire que la Fête Arc-en-ciel et la compagnie Québecomm tenteront de collaborer dans le cadre de l'événement Madonna à Québec.

Rue Saint-Jean piétonne

La Fête Arc-en-ciel passe de trois à quatre jours. Les célébrations débuteront le jeudi 30 août, soit un jour plus tôt que l'an dernier. La programmation est aussi bonifiée avec trois soirs de spectacles à Place d'Youville plutôt que deux. Par ailleurs, la rue Saint-Jean sera piétonne, décorée et animée les samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre. On y trouvera, entre autres, des kiosques d'organismes communautaires et une vente trottoir.

Colloque sur les réalités GLBT

L'organisme GLBT Québec/Lutte à l'homophobie tiendra un important colloque dans le cadre de la Fête Arc-en-ciel les jeudi 30 et vendredi 31 août au TRYP Québec Hôtel PUR. Le colloque, intitulé *Les méconnues : colloque sur les réalités GLBT*, mettra l'accent sur les réalités lesbiennes, bisexuelles et trans. L'événement débutera le jeudi soir avec une grande conférence publique et gratuite. Dans la journée du vendredi, une série de conférences et d'ateliers sera présentée par des chercheurs, chercheuses, intervenants et intervenantes. Parmi les thèmes qui seront abordés, on trouve les réalités lesbiennes et trans, l'homophobie dans le sport et la santé sexuelle.

L'objectif du colloque est de faire le point sur les connaissances GLBT et de les diffuser le plus largement possible. L'inscription de 40 \$ est ouverte aux citoyens et citoyennes, de même qu'aux



Photo : gracieuseté GLBT

intervenants et intervenantes des réseaux de la santé, des services sociaux, des organismes communautaires et du monde de l'éducation. Les étudiants et étudiantes peuvent s'inscrire pour 20 \$. Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du Bureau de lutte contre l'homophobie du ministère de la Justice du Québec et en collaboration avec GRIS-Québec, MIELS-Québec et le Groupe gai de l'Université Laval.

Pour plus d'informations :
Tél. : 418 809-3383
Site Web : www.glbttquebec.org



Photo : gracieuseté GLBT

Les AmiEs de la Terre de Québec se réjouissent de l'annonce du ministre Arcand

Communiqué - À la suite de la déclaration du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Monsieur Pierre Arcand, concernant l'augmentation de 0,05 \$ à 0,10 \$ de la consigne de certaines canettes de boissons, les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ) appuient cette décision politique qui permettra d'améliorer notre système de gestion des matières résiduelles. En tant que partenaire de la Coalition Pro-Consigne et membre du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), les ATQ estiment que la consigne est un des systèmes de récupération les plus appropriés pour les contenants de boissons à usage unique et multiple.

En détournant ces matières de la collecte sélective municipale, le système de consignation permet d'augmenter l'efficacité de cette dernière et d'améliorer la qualité des autres matières recyclables, comme le carton, qui sont contaminées par le verre brisé que l'on retrouve aux différentes étapes de tri. « La

consigne permet d'appliquer de façon efficace les deux principes à privilégier dans la Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles, soient la réduction à la source et le réemploi. Le troisième principe, le recyclage, s'en voit aussi bonifié puisqu'il gagnera en qualité », dit Estelle Richard, responsable du comité Zéro déchet. De plus, la hausse du montant que toucheront les consommateurs lors du retour des produits les encouragera à maintenir, et éventuellement à augmenter, leur motivation à retourner les contenants consignés.

À propos des AmiEs de la Terre de Québec

Les AmiEs de la Terre de Québec, un mouvement écologiste citoyen fondé en 1978, comptent plus de 700 membres et sympathisants. Par la réflexion, l'éducation, la défense collective des droits et le développement d'alternatives, nous tentons de favoriser l'émergence d'un monde plus équitable, solidaire et écologiquement viable pour les générations actuelles et futures.



Vos électriciens de quartier

418 523-1936
courantalternatifcoop@gmail.com

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

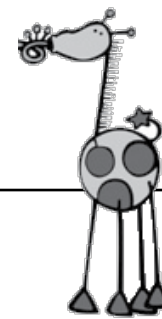
- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité

Problème de logement?

Froid - Isolement - Infiltration
- Mauvais propriétés
Infiltration
- Hausse de
Reprise
- Dégâts
Hausse
- Froid - Isolement
Courant
- Éviter
Mauvaises propriétés

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454

Des familles, des choix.



Le Centre Famille Haute-Ville vous présente sa chronique, où sont abordés les alternatives et les choix des familles qui dessinent le quartier Saint-Jean-Baptiste. L'objectif est simple : valoriser ces choix, rendre compte de leur richesse, de leur diversité et de leur force...

Par Anne Florence Lepri

Jardinier des toits... et du quartier

C'est la vocation qui l'anime. Samuel et sa petite famille résident dans le quartier depuis déjà 5 ans. Il s'y implique bien volontiers, au sein notamment de sa coopérative d'habitation et du Centre Famille, mais son dada c'est de jardiner... sur les toits! Jardiner et repenser notre façon de nous approvisionner en légumes et autres herbes aromatiques : voilà ce qui l'anime. Il échange avec plaisir au sujet de la vision globale qu'il a de la chose. Des jardins sur les toits qui viennent nourrir les habitants des immeubles, des échanges de lieux, d'outils, d'expertise, un système à l'échelle du quartier. Fermons les yeux, nous y sommes...

En attendant, il reste un bout de chemin à faire, et Samuel travaille d'arrache-pied.

Un intérêt qui vient de loin

Il a commencé à penser à l'agriculture urbaine en lisant un ouvrage sur l'empreinte écologique qui démontrait l'impact de l'exploitation d'une surface de terre donnée et combien les serres étaient excessivement énergivores. « C'est là que tout a commencé », confie-t-il. Il a compris combien l'ensoleillement des hauteurs gagnait à être utilisé : « J'ai commencé à regarder tous les toits plats m'entourant et à imaginer la multitude de toits végétaux possible ».

Un travail de longue haleine

Il a rejoint, en tant que bénévole, puis comme employé, les Urbainculteurs de Québec. Cet organisme à but non lucratif voué à la promotion du jardinage et de l'agriculture urbaine travaille notamment sur les toits de l'Auberivière, en Basse-Ville. Samuel a parallèlement contacté un propriétaire de sa rue (Saint-Gabriel) pour implanter sur le toit de son immeuble un jardin. Ce projet pilote a conquis les habitants de l'immeuble et bien d'autres. Il a même fait la une du journal *Le Soleil*. « Ce qui a attiré l'attention, c'est à la fois la position du jardin (proche du complexe G) et l'acte philanthropique que ce projet représente, le toit ne m'appartenant pas », explique Samuel. À terme, Samuel souhaiterait créer une coopérative de travail. Mais dans un premier temps, son projet est de promouvoir ce type de jardins. Grâce au programme Jeunes volontaires, qui offre la possibilité à de jeunes adultes de réaliser un projet et d'acquérir des compétences, une indemnité lui est octroyée.

Communiquer

Une fois de plus, paradoxalement « ce qui manque aujourd'hui, c'est la communication », affirme-t-il. Il faut que les gens fassent connaître les toits disponibles, et que



Samuel Frigon a implanté un projet pilote de jardin sur le toit d'un immeuble de la rue Saint-Gabriel. Photo : Anne Florence Lepri.

ceux intéressés par l'idée puissent se manifester. Il faut aussi pouvoir rassurer, en faisant savoir que les jardins sur les toits ne sont pas dommageables, mais bénéfiques à la toiture et même au bâtiment tout entier. Si on ajoute une toiture végétale, on protège des UV, rallongeant ainsi la durée de vie du toit. Cette couche supplémentaire signifie aussi une isolation supplémentaire... « Au final, que des avantages », souligne Samuel!

Une précieuse ressource dans Saint-Jean-Baptiste

Même si le projet est aisément réalisable, cela ne s'improvise pas. Installation d'une membrane perméable, évaluation de la capacité portante du toit, sécurité pour le jardinier, et autres aspects, ne doivent pas être mis de côté. Ce qui est intéressant c'est que l'idée se décline selon les situations budgétaires et logistiques de chacun. Le projet peut notamment être durable, ou potentiellement transportable par les locataires. Samuel n'est pas avare de détails techniques. En fait, il est capable d'offrir une expertise très complète en amont et en aval des projets. Il mentionne aussi qu'Internet regorge d'informations à ce sujet,

mais, on le sait, rien de mieux qu'une personne de référence au sein du quartier!

Samuel déborde d'enthousiasme. « Mon objectif est de rester en Haute-Ville. Y'a des toits plats partout! Je veux tout faire à pied ou en bicyclette, me faire connaître en tant que jardinier et que les gens m'arrêtent dans la rue pour me demander de l'aide parce que leurs tomates ne vont pas bien! » Il sera, c'est sûr, cette référence de confiance!

Contact : samuelfrigon@hotmail.com
Programme Jeunes volontaires : emploi.quebec.net
Les Urbainculteurs : urbainculteurs.org

Le Centre Famille est ouvert
du mardi au vendredi, de 9 h à 14 h
540, rue Saint-Gabriel, Québec, G1R 1W3
Téléphone : (418) 648-1702
Courriel : info@cfhv.ca

10^{ans}
Coopérative
La Mauve

Produits biologiques et du terroir, boucherie et charcuterie artisanales.

Visitez notre site internet pour des commandes en ligne et venez nous visiter aux différents points de chute pour faire des découvertes gourmandes.

www.lamauve.com

418-884-2888



Livraison toutes les semaines en Haute-Ville, Limoilou, Ste-Foy, Lévis et Saint-Vallier